



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

L'influence du paradigme verbal dans les processus de changement linguistique : l'exemple du français et du portugais brésilien

Angelo de Souza Sampaio

Universidade Federal da Bahia, Brésil

angelo.sampaio@ufba.br

<https://orcid.org/0000-0003-2262-3041>

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>



Reçu le 07-04-2023 / Évalué le 03-09-2023 / Accepté le 19-10-2023

Résumé

Il s'agit dans cet article d'une étude comparative entre le changement linguistique subi par la langue française à la fin du XVII^e siècle qui est passée d'une langue à sujet nul à une langue qui exige l'expression phonétique du sujet syntaxique et le portugais brésilien qui est en train de subir le même changement structurel. À partir de la perspective des études génératives, nous expliciterons d'abord le concept de sujet nul dans les langues naturelles et par la suite les similitudes existantes entre les deux langues en rapport avec le changement linguistique. Nous montrerons comment l'affaiblissement des paradigmes verbaux causé par le réarrangement des pronoms personnels en portugais brésilien a contribué à ce phénomène linguistique.

Mots-clés : changement linguistique, grammaire contrastive, sujet pronominal

The influence of the verbal paradigm in linguistic changing processes: the example of french and brazilian portuguese

Abstract

This article is a comparative study between the linguistic change undergone by the French language at the end of the XVIIth century which passed from a language with null subject to a language which requires the phonetic expression of the subject syntax and Brazilian Portuguese which is undergoing the same structural change. From the perspective of generative studies, we will first explain the null subject concept in natural languages and then the existing similarities between the two languages in relation to linguistic change. We will show how the weakening of verbal paradigms caused by the rearrangement of personal pronouns in Brazilian Portuguese has contributed to this linguistic phenomenon.

Keywords : linguistic change, contrastive grammar, pronominal subject

Introduction¹

Au fil des décennies, plusieurs courants linguistiques ont cherché à comprendre comment et pourquoi les langues varient et changent (Coseriu, 1979). Pour les variationnistes, les variations linguistiques sont les différentes manières d'usage d'une langue quelconque qui coexistent dans le même temps et dans le même espace. Il existe plusieurs types de variation linguistique : *diatopique* (liée à l'espace géographique), *diaphasique* (liée au contexte de la communication linguistique), *diagénique* (liée au genre du locuteur) et *diastratique* (liée au groupe social auquel appartient le locuteur) (Cardoso, 2010 ; Leite, Callou, 2006).

Quant au changement linguistique, il se produit lorsqu'« à deux époques données, on constate qu'un mot, ou une partie de mot, ou un procédé morphologique ne se présentent pas de la même manière » (Dubois et al., 1994 : 82). Ainsi, contrairement à ce qui se passe dans la variation linguistique, phénomène qui renvoie à la concurrence de multiples formes d'usage de la langue dans une même synchronie, le changement renvoie à des différences linguistiques, déjà consolidées, entre des périodes, c'est-à-dire entre des diachronies. Ces différences se caractérisent par des transformations à l'intérieur du système linguistique.

En ce qui concerne le changement linguistique du point de vue génératif, Dubois (1994 : 83) précise qu'« en grammaire générative², le *changement structurel* est l'un des aspects de la transformation consistant, après l'analyse structurale, à effectuer diverses opérations de suppression, de réarrangement, etc., dans la structure ainsi analysée ».

Considérant que pour les théories génératives la langue est subdivisée en deux parties : la langue-I et la langue-E, nous comprenons que la langue peut varier et changer tant dans le cadre de la langue-I comme dans le cadre de la langue-E. La notion de langue-I fait référence à la compétence linguistique intériorisée dans l'esprit humain, tandis que la notion de langue-E englobe tout ce qui concerne la production et la compréhension linguistiques externalisées : phrases, discours, etc., soit par l'oral, soit par l'écrit (Kenedy, 2016).

Dans un commentaire sur l'opinion des générativistes concernant les changements linguistiques, Silva (2008 : 46, c'est nous qui traduisons) déclare que pour ce courant théorique « les changements d'une langue sont en corrélation avec la fixation de paramètres. La modification au sein de la fixation d'un paramètre peut entraîner un ensemble de modifications simultanées ». Dit autrement, pour qu'un changement linguistique se produise, selon la perspective des théories génératives, il est nécessaire qu'il y ait un mécanisme ou un déclencheur externe, dans la langue-E, qui enclenche l'altération des fixations d'un certain Paramètre linguistique. Cependant,

de tels changements sont conditionnés pour ce qui est prédéfini par les Principes³. Un changement qui viole un principe linguistique ne pourra jamais se produire.

Silva (2008 : 49-50, c'est nous qui traduisons) précise aussi que :

Pour Lightfoot, le fondement épistémologique des générativistes c'est que la grammaire n'est pas un objet transmis historiquement, mais est essentiellement discontinue et doit être recréée par l'individu. Dans cette discontinuité s'installe la possibilité de changements dans la grammaire des générations successives. [...] Lightfoot admet que le changement de paramètre peut être observé dans l'histoire documentée d'une langue et souligne que la transition d'un paramètre à un autre, étonnamment, peut être suivie dans la documentation historique.

Pour la théorie générative, chaque individu construit sa propre grammaire intériorisée, la langue-I, même s'il partage socialement, avec une communauté linguistique déterminée, la même langue naturelle. Ainsi, à partir des citations précédentes inscrites dans la théorie des Principes et des Paramètres, il est possible d'admettre que le changement linguistique se produit lorsque, au moment de l'acquisition de la langue et de la construction de la langue-I, une communauté linguistique donnée s'attribue, par rapport au réglage des générations précédentes, de nouvelles valeurs pour le paramètre en question.

Cela est aussi la pensée de Miotto, Silva et Lopes (2013 : 35, c'est nous qui traduisons) quand ils affirment que :

*Il existe plusieurs explications sur les processus de changement, mais dans notre cas, elles sont liées au déclenchement paramétrique, c'est-à-dire à la valeur que les enfants attribuent à un paramètre donné. Si les données de l'input⁴ pour une raison quelconque deviennent ambiguës, l'enfant pourra attribuer à ce paramètre une valeur différente de celle de la grammaire adulte, provoquant un changement dans la langue. En d'autres termes, le processus d'acquisition est également vu comme le lieu du **changement linguistique** dans différentes langues naturelles (ce sont les auteurs qui soulignent).*

Par conséquent, il est pertinent d'analyser non seulement comment, mais aussi pourquoi de tels changements se produisent. Quels sont les mécanismes externes qui l'influencent. Ceci est dû au fait que :

Si nous regardons le moment où certains changements se produisent, nous pouvons obtenir des informations sur les limites des grammaires possibles, sur le moment où l'environnement linguistique change de manière à déclencher un type de grammaire différent (Lightfoot, 1984 apud Silva, 2008 : 23, c'est nous qui traduisons).

L'un des processus de changement linguistique d'ordre syntaxique qui a le plus attiré l'attention des générativistes a été les changements survenus dans le cadre du Paramètre du Sujet Nul, désormais PSN, (Ribeiro, 1992 ; Roberts, 1993, 2007 ; Duarte, 1993, 1995 ; Yokota, 2007 entre autres). Dans les théories linguistiques, la grammaire générative a déjà consolidé des concepts qui englobent des discussions sur la réalisation du PSN. Cependant, il est d'abord nécessaire de clarifier certaines questions terminologiques qui peuvent, peut-être, prêter à confusion. Cela est dû au fait que le sens attribué à certains termes d'usage en grammaire générative ne correspond pas au sens traditionnellement donné à ces mêmes termes en grammaire normative. Parmi eux, nous soulignons l'*argument* et le *prédicat*.

Dans les théories de la grammaire générative, on entend par argument, qui peut être externe ou interne, les éléments lexicaux sélectionnés par le verbe (appelés prédicat en théorie générative) qui, avec lui, définissent des propriétés et/ou des relations visant à donner du sens à la phrase, la rendant grammaticale. Voyons l'exemple suivant :

(1) LA MÈRE A EMBRASSÉ LE FILS.

Dans la phrase en (1), le prédicat « embrasser » sélectionne deux arguments : i) l'argument externe, « la mère », qui accomplit l'action et, par conséquent, c'est le sujet de l'énoncé ; b) l'argument interne, « le fils », celui qui subit l'action et c'est donc l'objet du verbe. L'absence d'un des deux arguments dans (1) rendrait la phrase agrammaticale⁵.

Quant au terme prédicat, il désigne l'ensemble des éléments lexicaux qui sélectionnent des arguments, externes ou internes. En plus des verbes, certains noms ont également des fonctions sélectives. Comme exemple de noms qui ont les caractéristiques de prédicat, nous pouvons citer *vision*. « Vision » n'a qu'un seul argument, étant donné que « vision » en tant que nom dérivé d'un verbe est la vision « de quelque chose/quelqu'un », comme on peut remarquer dans la phrase « La vision de sa maison a ému Luc ». Dans ce cas, le prédicat *vision* sélectionne uniquement l'argument interne *de sa maison* (Kenedy, 2016 : 145). Cela dit, un autre concept entre en discussion : les arguments phonétiquement nuls. Pour mieux comprendre cette idée, voyons le dialogue en langue portugaise en (2):

- (2) A. - MARIA, VOCÊ VIU JOÃO? (MARIA, TU AS VU JOÃO?)
B. - VI. (J'AI VU).

Les énoncés en (2) sont construits avec le verbe *ver* (voir). En étant un verbe, *ver* est un prédicat et, en tant que tel, sélectionne deux arguments (qui voit, argument externe, et ce qui est vu, argument interne). En langue portugaise, les deux arguments sont exprimés dans la phrase en (2a), cependant, il n'en va pas de même en (2b).

Les types de constructions telles que ceux de (2b) caractérisent ce qu'on appelle un argument nul : l'argument externe *eu* (je) et l'argument interne *João*, sélectionnés par le prédicat, sont présents dans l'énoncé, mais n'ont pas été réalisés phonétiquement.

Kenedy (2016 : 148, c'est nous qui traduisons) explique que :

Le portugais brésilien [ci-après PB] a plusieurs types d'arguments qui peuvent ne pas supposer une réalisation phonétique visible dans l'énoncé, c'est-à-dire qu'ils peuvent être phonétiquement nuls [...]. Dans le cas de l'argument expérientiel de l'acte de « voir » (son sujet), la morphologie du verbe en portugais permet d'identifier ses traits de personne et de nombre à travers la terminaison dite de nombre-personnel. Ainsi, l'expression « vi » correspond sans équivoque à la forme d'un sujet de la première personne du singulier (« eu ») [je].

Même si les arguments de *ver* ne sont pas exprimés phonétiquement dans (2b), ils existent. Sinon, (2b) serait un énoncé agrammatical. Dans ce cas, ils sont réalisés sous la forme d'un pronom phonétiquement nul. De tels pronoms, sans substance phonétique, sont désignés linguistiquement par l'abréviation « *pro* » (petit *pro*). *Pro* est d'un côté autorisé par des traits forts en AGR (de l'anglais *agreement*) et de l'autre directement lié à la notion de catégories vides. Cependant, pour comprendre la notion de AGR et de catégories vides, il faut d'abord comprendre la notion de traits.

Selon Kenedy (2016 : 137), les traits sont les valeurs et informations qui sont encodées dans le lexique d'une langue et sont classés en trois types que nous résumons comme suit :

- (3) A. TRAITS SÉMANTIQUES ;
- B. TRAITS PHONOLOGIQUES ;
- C. TRAITS FORMELS.

Les traits sémantiques sont liés aux relations qu'il y a entre la langue et le système conceptuel-intentionnel. C'est à partir de ce trait que les expressions linguistiques deviennent interprétables, prenant un certain sens et une valeur référentielle donnée dans le discours.

Les traits phonologiques traitent des relations entre la langue et le système articulo-perceptif, permettant aux items lexicaux d'être manipulés par l'appareil sensori-moteur humain et, ainsi, d'assumer une certaine articulation et une certaine perception physique. En d'autres termes, ce sont les caractéristiques phonologiques qui déterminent la façon dont n'importe quel élément lexical est prononcé dans la langue, par exemple.

Enfin, les traits formels sont ceux qui rassemblent les informations dont dispose le Système Computationnel de la langue pour gérer les interactions linguistiques entre les syntagmes et les énoncés. Le Système Computationnel est un composant linguistique dont la fonction est de combiner les traits du lexique et de les transformer en représentations syntaxiques. Autrement dit, ce sont les traits formels qui guident le Système Computationnel concernant les relations syntaxiques qu'un élément lexical donné doit établir avec d'autres éléments de la phrase dans laquelle il est inséré.

Les traits sémantiques et phonologiques discutés par Chomsky (1993), pour l'interprétation dans les systèmes conceptuel-intentionnel et articulatoire-perceptif, trouvent leur origine dans la discussion du signe linguistique proposée par Saussure (1916). La différence est que chez Saussure le signifié et le signifiant sont les « faces » du signe linguistique, qui est compris comme un élément lexical, tandis que chez Chomsky la question est portée au niveau de l'oratoire, c'est-à-dire un énoncé recevrait une interprétation sémantique et une interprétation phonologique.

Dans le présent article, nous ne nous intéresserons qu'aux traits formels qui, selon Kenedy (2016 : 137-138, c'est nous qui traduisons) opèrent de trois manières :

- (4) A. ATTRIBUER UNE POSITION LINÉAIRE DANS L'ÉNONCÉ À UN ÉLÉMENT LEXICAL ;
- B. ÉTABLIR UN ENSEMBLE DE RELATIONS SYNTAXIQUES ET SÉMANTIQUES ENTRE CET ÉLÉMENT ET LES AUTRES AVEC LESQUELS IL DOIT ÊTRE NÉCESSAIREMENT LIÉ DANS UNE EXPRESSION LINGUISTIQUE ;
- C. ASSOCIER DES MARQUES MORPHOSYNTAXIQUES (TELLES QUE LE GENRE, LE NOMBRE, LE TEMPS, LE MODE, L'ASPECT, ETC.) À DES ÉLÉMENTS DANS LESQUELS CES MARQUES SONT FORTEMENT REMPLIES SOUS FORME D'AFFIXES OU D'AUXILIAIRES EXISTANTS DANS LA LANGUE EN QUESTION.

L'opération en (4a) est liée à la disposition syntaxique que chaque élément lexical occupe dans un énoncé et qui varie d'une langue à l'autre. La disposition syntaxique du portugais brésilien (PB) ou du français par exemple n'est pas, dans certains contextes, la même qu'en anglais. Comme c'est illustré en (5), ci-dessous :

- (5) A. O CARRO VERMELHO PERTENCE A JOÃO ;
- B. LA VOITURE ROUGE APPARTIENT À JEAN ;
- C. THE RED CAR BELONGS TO JOHN.

En (5a) et (5b) les adjectifs *vermelho* et *rouge* se trouvent après le nom *carro* et *voiture*. En anglais, cependant, *red* doit être placé avant le nom *car*. Ce sont les traits formels du portugais, du français et de l'anglais qui définissent, par exemple, la position syntaxique des adjectifs dans chaque langue.

L'opération en (4b) a à voir avec le trait formel de sélection, similaire aux concepts de prédicat et d'argument. Ce sont les traits formels de sélection qui détermineront, entre autres cas, combien et quels arguments seront sélectionnés et liés à chaque prédicat, comme nous l'avons vu en (2).

Finalement, l'opération en (4c) fait référence aux traits formels de catégories. C'est-à-dire que ce sont les traits formels qui définissent la catégorie grammaticale de chaque élément du lexique (qu'il s'agisse d'un verbe, d'un nom, d'une préposition, etc.). Néanmoins, certaines catégories présentes dans le lexique des langues naturelles sont vides. C'est le cas de la catégorie vide attelée à *pro*, évoquée précédemment :

Une catégorie vide est un objet syntaxique dépourvu de traits phonologiques. C'est une catégorie purement syntaxique et/ou sémantique au service de la structuration de la phrase, sans répercussion sur la prononciation finale de la représentation linguistique (Kenedy, 2016 : 149, c'est nous qui traduisons).

Les catégories sont reconnues dans une langue donnée par des traits forts et faibles. Par exemple, la catégorie AGR, qui est en rapport avec le paradigme verbal, c'est-à-dire nombre et personne du verbe, est définie par des traits forts et faibles. À titre d'exemple, on peut citer l'italien et l'anglais. La première langue a des traits forts en AGR, avec une morphologie verbale riche, tandis que la seconde a des traits faibles en AGR, avec un système morphologique verbal pauvre, comme on peut le voir en (6) :

(6)	A.	italien	B.	anglais
		io amo	i	love
		tu ami	you	love
		lui/lei ama	he/she/it	loves
		noi amiamo	we	love
		voi amate	you	love
		loro amano	they	love

Comme nous pouvons le voir en (6a), l'italien a des traits forts en AGR, avec les six personnes verbales morphologiquement distinctes, alors que l'anglais, en (6b), a des traits faibles en AGR, avec seulement deux personnes verbales morphologiquement distinctes. C'est pour cette raison que, comme mentionné précédemment, *pro* est autorisé par des traits forts en AGR, car le paradigme verbal riche permet l'identification des traits de personne et de nombre.

Comme en anglais, la langue française a également des traits faibles en AGR. Plusieurs études en grammaire générative (Ribeiro, 1992 ; Galves, 1993 ; Duarte, 1993, 1995 ; Roberts, 1993, 2007 entre autres) montrent que le PB est actuellement en voie de changement linguistique (changement en cours)⁶. Autrement dit, le PB était une

langue qui avait des traits forts en AGR, avec six personnes verbales morphologiquement distinctes, mais qui est en train de se porter comme une langue dans laquelle seules trois personnes verbales sont morphologiquement marquées, comme le montre Roberts (2007 : 338), à partir du Tableau 1 ci-après :

Paradigme verbal en portugais européen et en PB soutenu	
(Eu) falo	(Nós) falamos
(Tu) falas	(Vós) falais
(Ele/ela) fala	(Eles/elas) falam

Réarrangement du paradigme verbal en PB familial	
Eu falo	A gente fala
Você fala	Vocês falam
Ele/ela fala	Eles/elas falam

Tableau 1 : Paradigme verbal en portugais européen et en PB soutenu vs. Paradigme verbal en PB familial d’après Roberts (2007)

On voit clairement qu’il y a eu un changement de paradigme verbal du PB familial en comparaison avec le portugais européen et avec le PB soutenu. Ce changement consiste à réduire le nombre de terminaisons numéro-personnelles des verbes, qui est passé de six à trois personnes distinctes. En d’autres termes, il y a un appauvrissement des traits AGR du PB.

Si *pro* est autorisé par des traits forts en AGR et que le PB est en train de présenter des caractéristiques de changement linguistique en partant d’une langue qui avait des traits forts et en allant vers une langue qui a des traits faibles en AGR, alors nous pouvons conclure que *pro* devient plus restreint en PB. Dit autrement, il paraît que le PB n’accepte plus l’omission du sujet, à l’instar de l’anglais et du français, conformément à ce que Roberts (2007 : 338) déclare :

The effect of the reorganization of the pronominal system is a reduction of the number of distinctions in the verbal inflection from six to three. As such the new system arguably falls below the threshold for “rich” agreement and thus, following the statement of the null-subject parameter [...] can no longer trigger a positive setting of the null-subject parameter.

Des travaux comme ceux de Ribeiro (1992) et de Roberts (1993, 2007) postulent que le changement linguistique que traverse le PB est très similaire au changement, déjà achevé, subi par le français vers le XVII^e siècle. De ce fait, les conclusions du présent

travail seront tirées d'une étude comparative entre le PB et la langue française. Ainsi, dans les sections 2 et 3 nous discuterons plus en profondeur de tels changements dans le contexte de la langue française et du PB, respectivement. Cependant, pour mieux les comprendre, une brève explication sur le PSN et sur les propriétés qui l'englobent sont nécessaires. C'est donc sur cet aspect que se concentrera la section 1 ci-dessous.

1. Les langues à sujet nul

Au cours de l'acquisition du langage, l'enfant entre en contact avec l'environnement linguistique dans lequel il est inséré et, avec cela, reçoit des *inputs*, c'est-à-dire les informations sur la grammaire de la langue naturelle qu'il va acquérir. L'enfant classe involontairement quelles caractéristiques grammaticales sa langue-l aura par des fixations positives [+] ou négatives [-]. « Les propriétés paramétriques sont supposées être en nombre fini, et leur fixation, positive ou négative, dépend exclusivement de données positives⁷ » (Kato, 2002 : 312, c'est nous qui traduisons). Ainsi, la langue doit présenter des données positives d'un certain paramètre pour qu'elles soient prises en compte lors du processus d'acquisition du langage (Chomsky, 1994).

Le PSN (également appelé Paramètre *pro-drop*) regroupe les langues naturelles en deux blocs : a) les langues qui permettent l'omission du sujet pronominal, avec la fixation positive [+ *pro-drop*] et b) les langues qui ne permettent pas l'omission du sujet pronominal présentant, par conséquent, la fixation négative [- *pro-drop*]⁸. La suppression du sujet pronominal dans les langues [+*pro-drop*] n'est pas caractérisée au hasard, comme un choix volontaire du locuteur. Au contraire, il existe une série de propriétés qui accordent la non-réalisation du sujet pronominal (Chomsky, 1981 ; Rizzi, 1982 ; Luján, 1999 ; Kato, 2002). Pour cette raison, Chomsky (1981 : 240), énumérant les caractéristiques liées au PSN, dit que “in *pro-drop* languages (e.g., Italian), we tend to find among others the following clustering of properties”:

- (7) A. MISSING SUBJECT
- B. FREE INVERSION IN SIMPLE SENTENCES
- C. “LONG WH-MOVEMENT” OF SUBJECT
- D. EMPTY RESUMPTIVE PRONOUNS IN EMBEDDED CLAUSE
- E. APPARENT VIOLATIONS OF THE *[THAT-T] FILTER.

Chomsky (1981 : 240) présente les phrases suivantes en italien comme exemple des caractéristiques exposées en (7) :

- (8) A. HO TROVATO IL LIBRO
- B. HA MANGIATO GIOVANNI
- C. L'UOMO [CHE MI DOMANDO [CHI ABBIA VISTO]]⁹
- D. ECCO LA RAGAZZA [CHE MI DOMANDO [CHI CREDE [CHE POSSA VP]]]
- E. CHI CREDI [CHE PARTIRÀ].

En (8a), le verbe italien *trovare*, conjugué au *passato prossimo* (l'équivalent du passé composé en français), n'a pas de sujet pronominal, contrairement à ce qui est attendu en français et en anglais, par exemple :

- (9) A. J'AI TROUVÉ LE LIVRE.
B. I FOUND THE BOOK.

En (8b), le sujet *Giovanni* est inversé avec le verbe *mangiare* (également conjugué au *passato prossimo*). C'est l'inversion qui permet l'omission du sujet. Bien que la langue française ne soit pas une langue à sujet nul, Chomsky (1981 : 240) affirme qu'il s'agit d'une option possible en français moderne, mais seulement dans des conditions très restreintes. C'est le cas de l'expletif nul, comme l'indique Roberts (2007 : 36) :

It is possible that null expletives have survived in Modern French in one construction, Stylistic Inversion [...]. This construction looks similar to Italian free inversion [...] but occurs only in certain contexts: questions, relatives, exclamatives, clefts (i.e. 'wh' contexts) and subjunctives.

Voyons en (10) un exemple de phrase interrogative :

- (10) À QUI PARLE LUC ?

Il existe une autre possibilité d'inversion dans les phrases interrogatives du français moderne, mais sans omettre le sujet :

- (11) A. JEAN A MANGÉ LA POMME.
B. *A MANGÉ JEAN LA POMME.
C. JEAN_k, A-T-IL_k MANGÉ LA POMME ?¹⁰

En (11a), la phrase présente l'ordre SVO (sujet verbe objet), considéré comme l'ordre de base des constituants en français moderne. L'inversion du sujet référentiel *Jean* avec le verbe en (11b) rend la phrase agrammaticale. Ce n'est pas le cas pour les phrases interrogatives, comme en (11c), où l'inversion est autorisée. Cependant, une telle inversion n'est possible qu'entre le verbe et le sujet pronominal. Dans ce cas, *Jean* apparaît en début de phrase, sous forme d'apposition, suivie de la phrase inversée avec le pronom *il*, masculin singulier, en coréférence avec *Jean*.

En (8c), Chomsky (1981 : 240) présente l'interprétation suivante pour la phrase : "the man x such that I wonder who x saw". Cependant, une telle interprétation n'est pas possible pour le français :

- (12) *L'homme_k [qui_k me demande [ce que_k a vu]].

En (12), nous voyons que, traduite en français, la phrase de (8c) serait agrammaticale, étant donné que *ce que* n'est un vestige ni de *qui* ni de *homme*.

Pour mieux comprendre l'exemple en (8d), à son tour, il est nécessaire de revenir au concept de pronom résomptif : « dans le domaine génératif, le pronom résomptif est communément compris comme le pronom utilisé dans la formation des énoncés construits avec le pronom relatif résomptif » (Rocha et al., 2011 : 28, c'est nous qui traduisons). Voyons l'exemple du PB en (13) :

(13) [EU TENHO UMA AMIGA_K [QUE_K [ELA_K ADORA LER]]]. (*J'AI UNE AMIE_K [QUI_K [ELLE_K ADORE LIRE]])

Le pronom résomptif est la reprise en proposition subordonnée du sujet d'une proposition principale, comme le montre l'indice « k » en (13). Cela se produit, comme son nom l'indique, à partir de l'utilisation d'un élément pronominal qui se répète malgré la présence d'un pronom relatif qui fait le rôle de sujet. Bien que la grammaire normative de la langue portugaise n'accepte pas ce type de construction syntaxique, tel qu'en langue française, cela se produit à l'oral en PB.

De cette manière, en observant la phrase en (8d), on note que l'absence d'un sujet pour le verbe *possa* (*pouvoir* en français) n'est pas une caractéristique de trace, puisque cela violerait le principe de *Subjacency*¹¹ (Chomsky, 1981 : 240). Ceci nous porte à croire qu'il s'agit donc d'un pronom résomptif vide qui n'a pas d'équivalent ni en français ni en anglais.

Enfin, pour comprendre l'exemple en (8e), il faut revenir à la théorie de l'effet *that-t*, anciennement connu sous le nom d'effet *Comp-trace* discuté par Chomsky et Lasnik (1977), Rizzi (1982), Carnie (2006), entre autres. L'effet *that-t* montre que, dans certaines langues, comme l'anglais par exemple, des phrases relatives interrogatives construites avec le sujet *who* (qui) laissent des traces/vestiges de ce sujet en position post-verbale, alors que dans d'autres langues, comme le portugais et le français, un tel vestige est marqué par « *que* », comme le montrent les phrases en (14), ci-dessous.

- (14) A. *WHO_K DO YOU THINK THAT_K WILL COME?
 B. WHO_K DO YOU THINK _____K WILL COME?
 C. QUEM_K VOCÊ ACHA QUE_K VIRÁ?
 D. *QUEM_K VOCÊ ACHA _____K VIRÁ?
 E. QUI_K PENSES-TU QUE_K VA VENIR ?
 F. *QUI_K PENSES-TU _____K VA VENIR ?

On observe dans l'exemple en anglais en (14a) que la présence explicite de *that* rend la phrase agrammaticale. Cependant, il n'en va pas de même dans (14b), où il n'y a que la trace de *that*. Cela prouve que l'anglais est donc une langue qui manifeste l'effet *that-t*. Par contre, en (14c) et (14e), on voit clairement que le portugais et le français n'ont pas l'effet *that-t*, puisque (14d) et (14f) sont agrammaticaux. Ainsi, en (8e), le

sujet *chi* est repris par *che*, violant ce qui est prédit par l'effet *that-t*.

Plusieurs études ont prouvé que la violation de l'effet *that-t* se généralise à toutes les langues romanes à sujet nul (Barbosa, 2002). Cet effet est donc caractérisé comme étant une propriété des langues [+ *pro-drop*] (Chomsky, 1981 ; Rizzi, 1982 ; Kato, 2002), puisqu'en cas de suppression du sujet, celui-ci est supprimé de la position post-verbale et non pas de la position pré-verbale. Cependant, Carnie (2006) affirme que le français ne semble pas manifester l'effet *that-t*, même s'il s'agit d'une langue [- *pro-drop*].

Kato (2002 : 329, c'est nous qui traduisons), en commentant les travaux de Sigurdsson (1993), met en lumière cinq types de sujets nuls :

- (15) A. SUJETS NULS NON ARGUMENTAUX OU EXPLÉTIFS (EX : ALLEMAND) ;
- B. *TOPIC-DROP*, QUI PERMET DES SUJETS NULS À LA PREMIÈRE ET À LA DEUXIÈME PERSONNE EN DÉBUT DE PHRASE (EX : L'ANGLAIS ET LES LANGUES GERMANIQUES) ;
- C. SUJETS NULS CONTRÔLÉS PAR UN ANTÉCÉDENT EN POSITION DE *C-COMMAND* (EX : CHINOIS, TROISIÈME PERSONNE EN HÉBREU) ;
- D. SUJETS NULS QUI PERMETTENT L'ANTÉCÉDENT EN POSITION DE *C-COMMAND* OU PAS (EX : ANCIEN ISLANDAIS) ;
- E. SUJETS NULS IDENTIFIÉS PAR L'ACCORD VERBAL (EX : ITALIEN, ESPAGNOL).

En considérant que la variation des langues est associée à des items fonctionnels/grammaticaux, Kato (2002 : 329, c'est nous qui traduisons) propose l'interprétation suivante pour la classification en (15) :

- (16) A. LE NUL NON ARGUMENTAL EST LIÉE À L'EXISTENCE D'UN PRONOM NEUTRE ;
- B. LA POSSIBILITÉ DE PREMIÈRE ET DEUXIÈME PERSONNES NULLES EST LIÉE À DES PERSONNES DÉICTIQUES ;
- C. LES NULS CONTRÔLÉS SUGGÈRENT UN PHÉNOMÈNE DE CONNEXION : LES PRONOMS SERONT DES PRONOMS VARIABLES OU ATTACHÉS ;
- D. LES NULS AUTHENTIQUES PEUVENT ÊTRE UN MÉLANGE DE DEUX PROCESSUS : CONTRÔLE ET ELLIPSE ;
- E. LES NULS IDENTIFIÉS PAR ACCORD AURAIENT DANS L'AFFIXE L'ÉLÉMENT PRONOMINAL.

Cependant, pour cet article, nous ne retiendrons que les propositions de (16a) et (16e), puisque ce qui est exposé en (16a) nous est pertinent, étant donné que le français est une langue qui présente des sujets explétifs. En outre, le paradigme verbal a un rapport avec le changement présenté par PB d'une langue à sujet nul vers une langue

qui n'accepte pas le sujet nul. Ces deux caractéristiques seront abordées dans les sections 2 et 3, en respectant les caractéristiques du français et du PB en ces matières.

2. Le sujet nul en français

Comme le soulignent Chomsky (1981) et d'autres linguistes à l'exemple de Ribeiro (1992) et de Carnie (2006), le français moderne est une langue qui n'admet pas l'omission du sujet pronominal, qu'il soit référentiel ou explétif, se caractérisant en tant que langue [- *pro-drop*] : "In Modern Standard French, subject pronouns are generally expressed in finite clauses, unless the subject is expressed by a non-pronominal DP or by a pronoun other than a subject pronoun" (Zimmermann, 2014 : 1):

- (17)¹² A. *(IL) N'A PAS PU ENTRER DANS LA VILLE.
B. ET POUR CACHER SON MEURTRE, *(IL) FAIT BRÛLER LE CORPS DU
PAUVRE MORT.

Nous observons que l'absence du pronom personnel *il* dans les deux énoncés du français moderne en (17) les rendrait agrammaticaux. Cependant, il n'en va pas de même pour le français médiéval, qui se subdivise en deux moments historiques : l'ancien français et le moyen français¹³. En (18), nous donnons des exemples de ces deux moments historiques :

- (18) A. ___ NE POT INTRER EN LA CIUTAT (L'ANCIEN FRANÇAIS)
B. ET POUR CELER SON MEURDRE, ___ FEIT BRULER LE CORS DU PAUVRE
TRÉPASSÉ (MOYEN FRANÇAIS).

Vance (1997 : 1) dit que :

Old French has null subjects only in contexts where the subject would be postverbal if expressed [...], and Middle French has null subjects in a wider range of syntactic contexts but does not freely allow all persons of the verb to be null.

Cependant, quelles que soient les propriétés des sujets nuls en ancien ou en moyen français, il est clair que le français médiéval a été une langue qui a autorisé l'omission du sujet pronominal (Adams, 1987 ; Roberts, 1993, 2007 ; Ribeiro, 1992 ; Duarte, 1993 ; Vance, 1997, entre autres). Il s'agissait donc d'une langue de fixation [+ *pro-drop*].

Ribeiro (1992 : 63, c'est nous qui traduisons) énumère les propriétés suivantes qui autorisent l'omission du sujet pronominal en français médiéval :

Le sujet est librement omis dans les propositions principales et plus rarement dans les propositions subordonnées. L'omission du sujet est dominante dans les constructions principales avec inversion, c'est-à-dire dans les phrases d'ordre CV (complément/verbe) ; il est rare chez les énoncés subordonnés, car ils présentent

majoritairement l'ordre SVC (sujet/verbe/complément), donc sans inversion. [...] Les exceptions à ces modèles syntaxiques appartiennent à des classes bien définies ou sont extrêmement rares.

On observe alors que le français médiéval présentait l'inversion libre comme une propriété d'omission d'un sujet pronominal, conformément aux propriétés liées au PSN, répertoriées par Chomsky (1981), comme nous l'avons vu précédemment.

Ribeiro (1992 : 76, c'est nous qui traduisons) présente d'autres caractéristiques des langues à sujet nul liées au français médiéval :

- (19) A. LE PRONOM SUJET EST GÉNÉRALEMENT EMPHATIQUE ;
- B. LA FLEXION VERBALE EST RICHE, DISTINGUANT LES FORMES VERBALES EN NOMBRE ET EN PERSONNE ;
- C. QUAND IL N'Y A PAS BESOIN DE SOULIGNER LE SUJET, LE PRONOM N'EST PAS EXPRIMÉ.

Adams (1988) dit que l'ordre des mots et l'autorisation du sujet nul sont interdépendants en ancien français : les constructions à sujet nul sont régulièrement effectuées dans des contextes V2, c'est-à-dire que le verbe est situé dans la deuxième position de la phrase, précédée exclusivement d'un seul constituant, qui peut être le sujet ou tout autre constituant quelconque. Les exemples en (20) illustrent ce phénomène :

- (20)¹⁴ A. GRANT PIECE PARLERENT DE CESTE CHOSE
- B. ET A L'ENDEMAIN S'ACCORDERENT A CE QU'IL SE DEPARTIROIENT.

En d'autres termes, les contextes qui présentent l'ordre des constituants CV (complément/verbe) sont plus enclins à l'omission du sujet pronominal, qu'il soit référentiel ou explétif. « Dans les constructions non initiées par un constituant C, l'ancien français a un sujet pronominal réalisé, pas nécessairement emphatique » (Ribeiro, 1992 : 76, c'est nous qui traduisons) :

- (21)¹⁵ IL REGARDE L'ENFANT.

Ainsi, il est possible de dire qu'en français médiéval, le sujet nul n'apparaît que dans les structures V2. Vance (1997: 2) est du même avis: "the presence of a V2 grammar and the restriction of null subjects to postverbal position are related in the history of French".

De cette façon, force est de constater qu'en effet la langue française a subi un changement de niveau paramétrique, passant d'une langue à fixation [+ *pro-drop*] à une langue [- *pro-drop*], comme l'affirme Roberts (2007 : 33):

*In fact, it appears that the value of the null-subject parameter **has changed** at least once in the history of French. [...] At earlier stages of its history, French was*

a null-subject language. The value of this parameter seems to have changed in approximately 1600. (C'est nous qui soulignons).

Roberts (2007) rapporte l'année 1600, date que les philologues associent à la fin du français médiéval et au début du français moderne, comme étant le moment où la langue française a perdu sa fixation [+ *pro-drop*] parce que, vers cette période “although null subjects are still permitted at this point, the range of possible contexts is highly restricted, and became still more restricted in the seventeenth century” (Roberts, 2007 : 35). Voici les restrictions :

- (22) A. THE SUBJECT IS 1PL OR 2PL ;
- B. AFTER CERTAIN CONJUNCTIONS, NOTABLY ET ('AND') AND SI ('THUS, SO') ;
- C. WHERE THE SUBJECT IS A NON-REFERENTIAL.

Les exemples en (23) illustrent les propriétés qui ont autorisé le sujet nul lors de la transition du français médiéval vers le français moderne :

- (23)¹⁶ A. J'AY RECEU LES LETTRES QUE __ M'AVEZ ENVOYEES.
- B. IL_K VOUS RESPECTE ET SI ___K VOUS SERVIRA BIEN.
- C. RAREMENT __ ADVIENT QUE CES PRONOMS NOMINATIFS SOIENT OBMIS.

Telle qu'elle est exposée en (22a) et exemplifiée en (23a), au début du XVII^e siècle, l'omission du sujet est restreinte aux deux premières personnes du pluriel, *nous* et *vous*. Selon Adams (1987: 3), “a inflection was rich in OF [old french] and usually distinguished all six persons”. Cependant, le français moderne “does not allow subjects to be missing and, not unexpectedly, it has a verbal agreement system with few overt endings and subject pronouns which are not emphatic” (Vance, 1997 : 1). Une telle divergence entre différentes périodes d'une même langue concernant l'élément d'accord (AGR) indique que le changement paramétrique du PSN peut avoir été influencé par un changement en AGR :

À un moment où les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel perdaient leur distinction entre elles, le sujet nul apparaît plus fréquemment avec le nous et le vous, qui conservent des terminaisons toniques distinctes (Duarte, 1993 : 123, c'est nous qui traduisons).

De la sorte, on peut dire que la suppression du sujet pronominal à la première et à la deuxième personne du pluriel n'a été possible que parce que dans ces cas les terminaisons verbales sont restées distinctes des autres : *-ons* et *-ez*, respectivement.

Quant à l'exemple en (23b), nous voyons que le pronom vide renvoie au pronom *il* précédemment exprimé, permettant de reconnaître le sujet.

En (23c), cependant, il s’agit d’un sujet explétif nul, exprimé en français moderne par le pronom *il*. À cet égard, Roberts (2007 : 36) déclare que “in seventeenth-century French, only non-referential null subjects [...] are found, and these become progressively limited to fixed expressions”. On peut donc admettre que, dans le passage du français médiéval au français moderne, la langue française a traversé une période de sujet nul partiel où, sauf les restrictions décrites en (22), elle n’a omis que les sujets explétifs.

Des changements similaires à ceux subis par le français sont vécus par le PB en ce qui concerne à la fois le changement de fixation paramétrique et les raisons qui l’ont déclenché. La section 3 traitera donc de ces questions.

3. Le sujet nul en portugais brésilien

Un bon exemple de changement, de nature intralinguistique, est celui qui est subi par le PB et qui semble être un cas particulièrement clair de changement paramétrique en cours. Ces changements sont observés depuis le XIXe siècle, y compris la perte du sujet nul référentiel, ce qui peut être interprété comme un changement dans l’ordre paramétrique, ou un changement dans la valeur du PSN :

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on observe une nette tendance dans les textes vers un plus grand emploi pronominal en position de sujet et moins d’emploi pronominal en position d’objet. Autrement dit, il y a moins de sujets nuls et plus d’objets nuls (Galves, 1993 : 388, c’est nous qui traduisons).

Le PB s’orienterait ainsi, au moins dans les variétés urbaines des principales villes du Brésil, vers l’emploi constant des sujets référentiels. Cependant, le PB maintient l’explétif nul comme contexte de résistance (Kato, 2015), ce qui classerait le PB comme étant une langue à sujet partiellement nul (Duarte, 1993, 1995). Le tableau ci-dessous, tiré de Tarallo (1992), présente l’évolution du PB jusqu’au XX^e siècle :

ANNÉE	1725	1775	1825	1880	1981
SUJET	23,3%	26,6%	16,4%	32,7%	79,4%
OBJET	89,2%	96,2%	83,7%	60,2%	18,2%

Tableau 2 : Évolution de la rétention pronominale en position de sujet et d’objet d’après Tarallo (1992)

Nous voyons à partir de l’analyse du Tableau 2, qu’il y a une inversion de la rétention pronominale quant à la position de sujet et quant à la position d’objet. Cela indique sans aucun doute un changement qualitatif de la grammaire, et pas seulement une variation quantitative produite au sein d’une même grammaire.

Le changement en cours du PB est très proche de celui, déjà achevé, subi par le français vers le XVII^e siècle (Roberts, 1993). Ce changement s'est déroulé lors du passage du français médiéval au français moderne (Ribeiro, 1992 ; Roberts, 2007) puisque comme nous l'avons montré précédemment, l'ancien français était une langue à sujet nul (Roberts, 1993).

S'il est aisé de constater qu'à l'exception du français, toutes les langues romanes standards (italien, espagnol, roumain et portugais européen) sont des langues à sujet nul, il faut rappeler que la non-réalisation phonétique du sujet est liée à la riche spécification morphologique de l'accord verbal. En effet, comme nous l'avons mentionné, l'élément AGR est une fonctionnalité liée au PSN capable de permettre la récupération du sujet nul dans les langues avec un système flexionnel riche, comme l'italien, par exemple.

Même si des travaux comme ceux de Huang (1984) ont vérifié dans des analyses de langues asiatiques comme le chinois et le japonais, qui présentent une pauvreté morphologique du paradigme verbal, que ces langues autorisent aussi des sujets nuls, leur identification est toujours par anticipation et jamais par l'accord, comme c'est le cas pour les langues romanes.

Chomsky (1981) est du même avis que l'un des facteurs qui favorise l'omission du sujet pronominal dans les langues [+ *pro-drop*] est la richesse morphologique du paradigme verbal. Les langues avec une plus grande variété de flexion verbale, comme l'italien et l'espagnol, au détriment du français et de l'anglais, en sont des exemples clairs :

The intuitive idea is that where there is overt agreement, the subject can be dropped, since the deletion is recoverable. In Italian-type languages, with a richer inflectional system, the element AGR permits subject-drop while in French-type languages it does not (Chomsky, 1981: 241).

Notez que la richesse de l'élément AGR joue un rôle important pour le PSN. Des langues comme le français et l'anglais, qui ont un système AGR faible, dans le sens de peu diversifié, sont des langues qui ont aussi la fixation [- *pro-drop*].

De cette façon, le sujet, dans les langues au paradigme verbal varié, est facilement récupérable, même s'il n'est pas exprimé phonétiquement. Chomsky (1981: 241) souligne cependant que

The correlation with overt inflection need not be exact. We expect at most a tendency in this direction. The idea is, then, that there is some abstract property of AGR, correlated more or less with overt morphology, that distinguishes pro-drop from non-pro-drop languages.

Chomsky fait cette réserve compte tenu du fait qu’il existe des langues qui ont un système flexionnel mixte, permettant l’omission du sujet dans certaines constructions, mais pas dans d’autres : “A language might have a mixed system, permitting subject drop in some constructions but not in others, a property that we might expect to find varying as inflection is or is not overt” (Chomsky, 1981 : 241). L’auteur cite l’hébreu et l’irlandais comme exemples. Cependant, cela semblait également être le cas en français médiéval, ainsi qu’en PB, puisque, dans ce dernier, il n’y a toujours pas de cas d’un sujet explétif réalisé phonétiquement.

Ainsi, on pense que le changement paramétrique survenu en français et le changement en cours du PB, dans le cadre du paramètre PSN, ont pour origine un appauvrissement ou un affaiblissement des paradigmes flexionnels des deux langues (Duarte, 1993, 1995 ; Kato, 2015 entre autres). Le tableau 3 ci-dessous, avec des exemples du PB, clarifie cet argument :

Personne/Nº	Pronom	Paradigme 1	Paradigme 2	Paradigme 3
1 ^e	Eu	amo	amo	amo
2 ^e	Tu	amas	-	-
	Você	ama	ama	ama
3 ^e	Ele/Ela	ama	ama	ama
1 ^e	Nós	amamos	amamos	-
	A gente	-	ama	ama
2 ^e	Vós	amais	-	-
	Vocês	amam	amam	amam
3 ^e	Eles/Elas	amam	amam	amam

Tableau 3 : Paradigmes pronominaux et flexionnels en PB d’après Duarte (1995 : 40)

On peut observer qu’il y a un appauvrissement croissant de la flexion verbale en PB, parce que celui-ci a évolué d’un système à six formes distinctes (plus deux formes supplémentaires à la deuxième personne), le même qui est encore utilisé en portugais européen (Paradigme 1), à un paradigme à quatre formes distinctes (Paradigme 2), désormais restreint au discours d’un groupe d’âge plus élevé. Les locuteurs plus jeunes préfèrent le Paradigme 3, qui ne montre pas plus de trois flexions distinctes (Duarte, 1995 : 40).

L’affaiblissement flexionnel résulte du réarrangement des pronoms personnels du PB. En raison de la perte sur la quasi-totalité du territoire national brésilien de la deuxième personne directe (*tu* et *vós*, les équivalents de *tu* et *vous* en français) et de son remplacement par la deuxième personne indirecte (*você* et *vocês*) qui utilise les formes verbales à la troisième personne. Par ailleurs, la disparition progressive du pronom *nós* (*nous*), remplacé par l’expression « *a gente* » (littéralement « *la gent* »),

qui utilise également la forme verbale de la troisième personne du singulier, a contribué à l'accélération du changement.

On voit donc qu'il s'agit d'un phénomène très proche de ce qui a été observé en français médiéval :

En fait, ce qui s'est passé avec le français médiéval et ce qui se passe aujourd'hui avec le portugais brésilien suggèrent une période de transition dans les deux langues de «pro-drop» à non «pro-drop», les cas de sujets nuls étant de simples résidus d'un paradigme qui a fini par perdre sa richesse fonctionnelle (Duarte, 1993 : 124, c'est nous qui traduisons).

Ainsi, nous pouvons prouver que, en fait, le changement en cours du PB est similaire à celui subi par le français, il y a des siècles.

4. En guise de conclusion

À travers la théorie des Principes et des Paramètres et, par conséquent, à travers les théories de l'acquisition du langage, la grammaire générative explique comment se produisent les changements linguistiques. Pour ce modèle théorique, il doit y avoir une sorte d'interférence externe, dans le cadre de la langue-E, qui entraîne un changement dans le réglage d'un certain paramètre de la langue, déclenchant ainsi un changement paramétrique dans la langue-I de l'enfant au détriment des locuteurs adultes des générations précédentes.

Un exemple de changement de niveau paramétrique achevé est la langue française, qui est passée au début du XVII^e siècle d'une langue [+ *pro-drop*] à une langue [- *pro-drop*]. Ce changement est très similaire à celui que, pour les linguistes, le PB subit actuellement. Il existe de nombreux points similaires entre les deux processus de changement, à savoir : a) l'appauvrissement du paradigme verbal ; b) des formes nulles et remplies qui coexistent, selon des critères spécifiques, formant une langue à sujet nul partiel (pour le français, ce moment s'est produit dans la transition du français médiéval au français moderne. En PB, c'est le moment actuel) ; c) sujet pronominal explétif nul (en français, cela s'est produit à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. En PB, il n'y a toujours pas de cas de pronoms explétifs).

Bibliographie

- Adams, M. P. 1987. « From Old French to the Theory of Pro-Drop ». *Natural Language & Linguistic Theory*. V.5, n.1, p. 1-32.
- Adams, M. P. 1988. « Les effets du verb second en ancien et en moyen français ». *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 7. V. 3, n.1, Québec, p. 13-39.
- Barbosa, P. 2002. A propriedade do sujeito nulo e o princípio da projecção alargado. In: *Saberes no tempo: homenagem a Henriqueta Costa Campos*. Lisboa : Edições Colibri.

- Cardoso, S. A. 2010. *Geolinguística: tradição e modernidade*. São Paulo: Parábola Editorial.
- Carnie, A. 2006. *Syntax: A generative introduction*. Deuxième édition. Grã-Bretanha : Blackwell-uk.
- Chomsky, N. 1957. *Estruturas Sintáticas*. Lisboa : Edições 70.
- Chomsky, N., Lasnik, H. 1977. « Filters and control ». *Linguistic Inquiry*, v.8, n.3, p. 425-504.
- Chomsky, N. 1981. *Lectures on Government and binding*. Dordrecht : Foris.
- Chomsky, N. 1986. *Barriers*. Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- Chomsky, N. 1993. A minimalism program for linguistic theory. In: *The view from Building 20*. Cambridge/Mass. : The MIT Press, p. 1-52.
- Chomsky, N. 1994. *O conhecimento da língua: sua natureza, origem e uso*. Lisboa : Caminho.
- Duarte, M. E. L. 1995. *A perda do princípio "evite pronome" no português brasileiro*. Campinas : Universidade Estadual de Campinas.
- Duarte, M. E. L. 1993. Do pronome nulo ao pronome pleno: a trajetória do sujeito no português do Brasil. In: *Português brasileiro. Uma viagem diacrônica*. Campinas : Editora da Unicamp.
- Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Galves, C. C. 1993. O enfraquecimento da concordância no português brasileiro . In *Português Brasileiro : uma viagem diacrônica*. Campinas : Ed. da UNICAMP.
- Huang, C. T. J. 1984. « On the distribution and reference of the empty categories ». *Linguistic Inquiry*, v.15, p. 531-574.
- Kato, M. 2002. « A evolução da noção de parâmetros ». *DELTA. Documentação de Estudos em Linguística Teórica e Aplicada*. São Paulo, v.18, n.2, p. 309-337.
- Kato, M. 2015. « Expletivos nulos e construções de tópico/sujeito no Português Brasileiro ». *Cadernos de Estudos Linguísticos*, v. 57, p. 7-21.
- Kenedy, E. 2016. *Curso básico de linguística gerativa*. São Paulo : Contexto.
- Leite, Y., Callou, D. M. I. 2006. *Como falam os brasileiros*. 3. ed. Rio de Janeiro : Zahar.
- Luján, M. 1999. Expresión y omisión del pronombre personal. In: *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Espasa Calpe, S.A., p. 1276-1315.
- Mioto, C., SILVA, M. C., Lopes, R. 2013. *Novo Manual de Sintaxe*. Florianópolis: Insular.
- Pinto, C. F., Cavalcante, R. 2008. Algumas reflexões sobre GU, interlínguas e outros. In: *Actas del V Simposio Internacional de Didáctica del Español para Extranjeros José Carlos Lisboa*. Rio de Janeiro : Instituto Cervantes, p. 159-173.
- Raposo, E. P. 1992. *Teoria da Gramática: a Faculdade da Linguagem*. Lisboa : Caminho.
- Ribeiro, I. 1992. « A ordem das palavras no francês e no português arcaico: um estudo contrastivo ». *Estudos Linguísticos e Literários*. V. 16, Salvador, p. 63-81.
- Rizzi, L. 1982. *Issues in Italian Syntax*. Dordrecht : Foris Publications Holland.
- Roberts, I. 2007. *Diachronic Syntax*. New York : Oxford University Press Inc.
- Roberts, I. 1993. Posfácio. In: *Português brasileiro. Uma viagem diacrônica*. Campinas : Editora da Unicamp.
- Rocha, B. N. R. M., et al. 2011. O pronome lembrete e a Teoria da Língua em Ato: novas perspectivas de análise. In: *Colóquio brasileiro de prosódia da fala*, Belo Horizonte.
- Silva, R. V. M. 2008. *Caminhos da linguística histórica: ouvir o inaudível*. São Paulo: Parábola.
- Tarallo, F. 1992. Turning different at the turn of the century: 19th century Brazilian Portuguese. In: *Festschrift to William Labov*.
- Vance, B. 1997. *Syntactic Change in Medieval French: Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht: Springer Science e Business Media.
- Yokota, R. 2007. *O que eu falo não se escreve. E o que eu escrevo alguém fala? A variabilidade no uso do objeto direto anafórico na produção oral e escrita de aprendizes brasileiros de espanhol*. São Paulo: Faculdade Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo.
- Zimmermann, M. 2014. *Expletive and Referential Subject Pronouns in Medieval French*. Berlin: De Gruyter.

Notes

1. Cet article a eu comme point de départ le mémoire de master d'Angelo Sampaio, intitulé « *A realização do sujeito pronominal em francês por aprendizes brasileiros* » soutenu à l'Université Fédérale de Bahia - Brésil en 2017. Les parties relatives au portugais brésilien reviennent à Angelo Sampaio. La relecture et le développement de la partie sur le français sont assurés par Imen Mizouri.
2. « En linguistique générative, la grammaire d'une langue et le modèle de la compétence idéale qui établit une certaine relation entre le son (représentation phonétique) et le sens (interprétation sémantique). [...] La grammaire génère un ensemble de descriptions structurelles qui comprennent chacune une structure profonde, une structure de surface, une interprétation sémantique de la structure profonde et une représentation phonétique de la structure de surface. » (Dubois et al., 1994 : 226).
3. Selon les théories génératives, les langues humaines sont « composées par des principes qui sont des lois générales valables pour toutes les langues naturelles et par des paramètres qui sont des propriétés qu'une langue peut ou non présenter et qui sont responsables de la différence entre les langues » (Miotto, Silva et Lopes, 2013 : 20-21, c'est nous qui traduisons). Cette théorie est devenue connue sous le nom de théorie des Principes et des Paramètres (Chomsky, 1994).
4. « On appelle *input* l'ensemble des informations qui parviennent à un système et que ce système (organisme, mécanisme) va transformer en information de sortie » (Dubois et al., 1994 : 250). Dans le cadre de l'acquisition du langage, l'*input* c'est toute sorte d'information langagière que l'enfant reçoit du discours des adultes.
5. La reconnaissance des phrases grammaticales ou agrammaticales d'une langue donnée se produit lorsque celles-ci sont, à partir d'une connaissance intuitive, admises comme acceptables par un locuteur natif (Chomsky, 1957 : 15, c'est nous qui traduisons). Dans les analyses linguistiques, l'agrammaticalité d'une construction donnée est représentée par un astérisque (*). Il est important de souligner que « le concept de grammaticalité n'est pas lié aux jugements de correct ou incorrect imposés par les grammaires normatives, mais à l'(im)possibilité de l'existence de la phrase dans la langue » (Pinto et Cavalcante, 2008 : 160, c'est nous qui traduisons). De plus, « la notion de grammatical n'est pas liée à l'identification avec celles de 'porteur de sens' ou 'significatif', dans n'importe quel sens sémantique » (Chomsky, 1957 : 17, c'est nous qui traduisons). Même dénuée de sens, une phrase qui respecte l'ordre syntaxique de la langue sera classée comme grammaticale.
6. Le terme *changement en cours* n'est pas lié ici aux définitions établies par les théories socio-linguistiques, mais à ce qui est présenté par Roberts (1993). Cela veut dire que dans une même communauté linguistique le PB présente des caractéristiques d'une langue à sujet nul et d'une langue à sujet rempli, ce qui démontre que le changement n'a pas encore été entièrement diffusé. Par conséquent, nous pouvons dire qu'au Brésil il existe un environnement linguistique où deux grammaires se font concurrence, une qui omet le sujet pronominal et une autre qui l'exécute.
7. On considère comme des données positives ce que l'enfant entend pendant le processus d'acquisition du langage. Quant aux données négatives, elles sont au nombre de deux : a) l'évidence directe et b) l'évidence indirecte. La première fait référence à la correction apportée par les adultes aux enfants, la seconde a des données agrammaticales. Par conséquent, l'enfant ne s'appuie que sur les données qui sont grammaticalement entendues dans le discours des adultes.
8. Comme on le verra ci-dessous, les langues ne sont pas divisées en seulement deux groupes, mais en trois, y compris les langues à sujet nul partiel.
9. Les crochets délimitent la division des constituants.
10. Le « k » en indice indique que le référent des deux unités lexicales est le même.
11. Le principe de *Subjacency* concerne les restrictions de mouvement des constituants par rapport aux autres constituants (Chomsky, 1986 ; Raposo, 1992). Cependant, nous n'aborderons pas cette question dans ce travail.
12. Les exemples (17) et (18) sont tirés de Zimmermann (2014), étant (18a) appartenant au manuscrit de Saint-léger et (18b) à l'heptaméron.

13. Certains théoriciens diffèrent quant à la périodisation de l'ancien et du moyen français. Vance (1997) classe l'ancien français comme ayant existé entre le XIIe et le XIIIe siècle, tandis que le moyen français se situerait entre le XIVe et le XVe siècle. Toutefois, Zimmermann (2014) précise que l'ancien français aurait duré du IXe au XIIIe siècle et le moyen français du XIVe au XVIe siècle.
14. Exemples tirés du document *La Queste del Saint Graal*, présenté par Ribeiro (1992 : 67).
15. Exemples tirés du document *La Queste del Saint Graal*, présenté par Ribeiro (1992 : 76).
16. Exemples tirés de Roberts (2007 : 35).